

FFQ

petite messe

La Fédération des Femmes du Québec



troisième année, no 3
Octobre 1983

- A la découverte d'une véritable solidarité à la FFQ
- Recommandations des ateliers du Congrès 1983
- Les priorités de l'année
- S'équiper pour agir

ÉDITORIAL

Second souffle

À la veille d'atteindre l'âge de sa majorité, la Fédération des femmes du Québec se prépare à prendre un second souffle, une nouvelle vigueur, elle a besoin que ses raisons d'être et son fonctionnement soient repensées.

Nous avons suffisamment de recul en 1983 pour évaluer ce que la Fédération a accompli de bon et pour identifier ses failles et ses faiblesses. Cette évaluation s'impose à nous pour la survie même de notre organisme. Il n'y aura pas, à proprement parler, de temps d'arrêt, mais **une réflexion en profondeur**. Nous voulons poursuivre une démarche au-delà de la reconnaissance de nos craintes et faiblesses pour déboucher sur **une mise en valeur de nos capacités**, de nos **énergies** et la **découverte d'une véritable solidarité**.

Cette évaluation, que nous toutes considérons nécessaire à la survie même de la F.F.Q., se fera en collaboration avec une équipe de trois étudiantes en intervention psycho-sociologique auprès de groupes et d'organisation de l'UQAM, sous la responsabilité de Simone Landry, psychologue, professeur au département de Communications et consultante en intervention psycho-sociologique auprès de groupes et d'organisations.

Pour Mme Landry, cette activité s'inscrit dans sa démarche d'études de doctorat, et, pour les autres, comme projet de fin d'études. Après avoir dressé le bilan, ensemble, de ce qui a été fait, tant au niveau provincial que régional, et évalué les structures, il s'agira pour nous toutes de trouver des solutions à notre relance. Il faut que notre action collective puisse se réaliser et **que la force de frappe**, que nous avons déjà eue, **soit rétablie**.

Nous souhaitons une participation plus grande de nos conseils régionaux et des associations-membres à la bonne marche des dossiers qui ont été choisis par le conseil d'administration comme prioritaires (voir l'article dans ce numéro). Ainsi facilitée par des actions plus concertées, en évitant la duplication qui éparpille trop les énergies et diminue les forces vives, notre démarche communautaire deviendra plus efficace. En outre, cette participation du plus grand nombre engendrera un sentiment plus fort d'appartenance et permettra de mieux répondre aux besoins de tous les membres. Il y a actuellement environ 1500 groupes de femmes au Québec avec des buts, des objectifs, des idéaux différents, mais qui ont toutes en commun l'amélioration de la condition féminine. **Ce besoin de se regrouper ressenti par les Québécoises** nous laisse croire qu'une fédération peut avoir un rôle important à jouer.



C'est un outil complémentaire dont un des objets est d'amplifier la voix des petits groupes pour en faire une voix forte. Cette voix, nous pouvons nous la donner en y mettant chacun du sien.

Il n'y a donc aucun doute dans notre esprit quant au rôle que la F.F.Q. doit jouer dans le mouvement féministe au Québec et au Canada, mais il doit être repensé afin de répondre plus adéquatement aux besoins actuels. Notre fédération doit agir comme un moteur pouvant rallier les énergies autour d'actions ponctuelles.

Un consensus est acquis au sein du Conseil d'administration provincial quant à la mise en oeuvre de ce plan d'action. Cette opération de rajeunissement, ce second souffle, ne sera possible que si chacune d'entre nous le veut et y consacre les efforts voulus. Nous croyons profondément à la participation et la sollicitons.

Quant à mon implication personnelle, ayant un pied à terre à Montréal, je suis donc très disponible. À celles qui auraient des suggestions ou des questions, j'accueillerai avec plaisir vos appels téléphoniques ou rencontres personnelles.

À titre de présidente, je vous redis la confiance que j'ai en chacune d'entre vous pour une plus grande collaboration dans la perspective d'une **Fédération renouvelée**.

Denyse Belanger Rochon

FFQ Petite Presse paraîtra quatre fois cette année. Elle est publiée grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Présidente de la FFQ

Denyse Bélanger Rochon

**Vice-présidente aux
Communications**

Liliane Blanc

Rédactrice en chef

Aline Charest

Conception de la couverture

Sylvie Laurendeau

Conception graphique et montage

Danielle Hervieux

Composition

Compo-Gym Inc.

Impression

Trans-Mag

Secrétariat et abonnement

Raymonde Beauchamp

La reproduction des textes publiés dans **FFQ Petite Presse** est autorisée avec l'identification de la source.

Les **membres** en règle de la FFQ reçoivent les numéros gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec peuvent s'abonner si elles le désirent.

Abonnement pour un an (quatre numéros): 7 00\$.

Abonnement de soutien: versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

FFQ Petite Presse

1600, rue Berri, Bureau 3115

Montréal, H2L 4E4

Tél.: (514) 844-7049

FFQ Petite Presse, Sept. 1981. ISSN: 0228-8478. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Billet 1

Actualité 2

DOSSIER

Spécial congrès, par Liliane Blanc 4

Recommandations des ateliers 5

Les priorités de l'année
S'équiper pour agir 7

ASSOCIATIONS MEMBRES 9

ÉCRIRE AU FÉMININ,

par Aline Charest 10

D'ICI ET D'AILLEURS

Le Théâtre du 1er mai 12

Le CIRF

Dimensions féminines à l'UNESCO 13

PETITE PRESSE RÉGIONALE

10ème anniversaire du C. Saguenay

Le C. du Lac St-Jean 14

ENTRE NOUS 16

BILLET

Deux ans et demi déjà

En février 1981, Nicole Boily, alors coordonnatrice à la FFQ, et Monique Forget, alors vice-présidente aux Communications, m'acceptaient comme rédactrice en chef de la Petite Presse.

Mon but était d'apporter le meilleur de moi-même et de ma formation à la conception et à l'expansion de la revue, pour en faire un organe fonctionnel, informatif et agréable à lire pour chacune d'entre nous. Des préoccupations, telles qu'une information à jour (Actualité, Dossiers), la motivation (témoignages de femmes qui

se sont réalisées), la culture (critiques de livres écrits par des femmes ou sur des femmes), la présentation du numéro (graphisme, photos, page couverture couleur), et même le choix d'un papier "blanc", plus agréable pour les yeux, furent sans cesse présentes dans la planification et la réalisation de chaque numéro auquel j'ai travaillé.

Cela fait deux ans et demi que je m'occupe de la Petite Presse. Malheureusement ce numéro est le dixième et le dernier que je peux réaliser avec

vous. En effet, des obligations pécuniaires et maternelles (j'ai une fille d'un an) m'amènent à quitter mes fonctions. Aussi, j'aimerais vous présenter une autre femme d'expérience, Danielle Debbas, l'ex-éditrice de Féminin-Pluriel, qui a accepté avec plaisir de s'occuper de la Petite Presse. Elle sera la rédactrice en chef du prochain numéro qui devrait sortir en janvier-février 1984.

Je continuerai de collaborer, à l'occasion, si le temps me le permet. Je demeure solidaire de l'affirmation des femmes

dans la société. Je sens, cependant, que la lutte que nous avons poursuivie ensemble, ces dernières années, m'a essouffée. J'ai besoin de faire une halte, de me resituer, avant de prendre mon second souffle.

ALINE CHAREST

Répertoire des productions audio-visuelles sur la condition féminine

Le Conseil du statut de la femme annonce aujourd'hui la parution du "Répertoire des productions audio-visuelles sur la condition féminine". Par ce répertoire, le Conseil espère répondre plus adéquatement aux nombreuses demandes d'information et de référence qu'il reçoit à chaque année. Nous avons donc cru bon de colliger dans un même répertoire plus de 350 titres de productions audio-visuelles sur la condition féminine. La plupart des titres ont été recensés dans différents répertoires audio-visuels; en ce sens, cette production n'est pas une oeuvre originale, mais rend accessible toutes les informations dans un seul ouvrage.

Le répertoire contient des films, des vidéos et des diaporamas. Ces documents sont regroupés par thèmes et sous-thèmes: condition de vie des femmes, socialisation, pouvoir et politique, santé, etc. et sont présentés d'abord dans leurs caractéristiques techniques: format, minutage, année de production, réalisation, production et distribution. Vient ensuite une courte description de contenu. Les adresses et numéros de téléphone des maisons distributrices sont inclus en fin de répertoire.

Ce répertoire reprographié est présenté sous forme de feuilles volantes (8½" x 11") à placer dans un cartable. Il sera donc possible d'y insérer les annexes qui seront produites à chaque année.

Comment entreprendre une séparation de corps par consentement mutuel sur projet d'accord sans avocat ou avocate, 24 pages.

Comment préparer son dossier lorsqu'on a décidé de se séparer de corps par consentement mutuel sans avocat ou avocate? Quel doit en être le contenu et où se procurer les papiers nécessaires? C'est à ces questions et à quelques autres que ce document tente de répondre en plus de fournir des conseils pratiques pour le dépôt des procédures et pour le jour de l'audition devant le juge.

L'école "sexiste", c'est quoi?

Comment le sexisme est-il présent aujourd'hui à l'école? Cette brochure suggère une réflexion sur la façon dont les contenus de manuels scolaires, l'orientation professionnelle et la vie en classe peuvent, soit entretenir des stéréotypes discriminatoires ou, au contraire, favoriser une éducation non sexiste, c'est-à-dire qui prépare garçons et filles à devenir des adultes égaux et autonomes.

Pour obtenir gratuitement ces publications, il suffit d'en faire la demande en écrivant au: Conseil du statut de la femme, 8, rue Cook, 3e étage, bureau 300, Québec, Québec, G1R 5J7.

La clinique d'aide juridique

La clinique d'aide juridique de McGill offre encore cette année un programme d'information juridique aux écoles et aux groupes communautaires situés dans la région de Montréal.

Ce programme consiste en la présentation, sur demande, de conférences ou de discussions données par deux étudiants de la faculté de droit de

l'université McGill et qui traitent de sujets aussi divers que les relations entre locataires et propriétaires, le droit criminel, le droit de la famille, le droit du travail et le droit des femmes. Ces conférences pourront aussi s'ouvrir sur un aperçu du système juridique au Québec ou sur tout autre sujet d'intérêt plus particulier à un groupe. Ces conférences peuvent être données en français ou en anglais.

Pour se prévaloir de ce service, la personne responsable d'un groupe d'étudiants ou d'un groupe communautaire n'a qu'à communiquer avec le coordonnateur pour déterminer le sujet, la date et la structure de la conférence. Ce service est offert **gratuitement**, bien qu'une contribution à titre de **frais de transport** soit appréciée.

Il existe aussi un manuel de droit communautaire qui complète l'information donnée lors des conférences. Il est disponible au doût d'impression.

Nous vous serions très reconnaissants de distribuer les informations contenues dans la présente aux enseignants ou aux responsables de groupes susceptibles d'être intéressés par notre service. Le programme est offert à partir de la mi-septembre et se termine vers la fin mars.

La clinique a aussi un service téléphonique d'information juridique. Donc, si une personne a un problème de nature juridique, elle peut communiquer avec nous et nous tenterons de répondre à ses questions.

Pour toute information ou réservation, vous pouvez nous rejoindre à l'adresse suivante: Clinique d'aide juridique de McGill, 3480 McTavish, Montréal, H3A 1X9, (514) 392-8918.

La garde des enfants est un service public qui doit être assumé collectivement et ce, au même titre que l'éducation.

Heureux que le gouvernement se montre disposé à régler les services fournis aux enfants en garderie, le Conseil du statut de la femme a cependant quelques inquiétudes face à cette réglementation. Pour le Conseil, l'imposition de normes de qualité - dont la pertinence ici ne fait pas de doute, la santé, l'épanouissement et l'éducation des enfants étant en cause - doit nécessairement être accompagnée de nouvelles ressources financières pour permettre à toutes les garderies à but non-lucratif de se soumettre à ce règlement.

On sait que les garderies privées n'obtiennent pas de subvention parce qu'il ne saurait être question d'accroître le développement d'un double réseau de garderies. L'exigence de normes minimales de qualité juxtaposée à l'absence de subvention aux garderies privées rendra encore plus évidente la difficulté de conjuguer l'intérêt des enfants et la recherche de profit. Ces dernières garderies ont d'ailleurs déjà manifesté publiquement leur embarras financier éventuel à devoir se conformer au règlement.

Comme il l'affirmait en 1979 lors de la présentation du projet de Loi 77 sur les services de garde à l'enfance, le Conseil répète aujourd'hui qu'on ne peut pas compter sur l'initiative privée pour assurer un service aussi essentiel que celui de la garde des enfants. "La garde des enfants est un service public... Le gouvernement se doit de confirmer la nécessité d'une solidarité sociale à l'égard des enfants et, en conséquence, de partager collectivement les frais encourus pour la garde des enfants... tout comme notre société assume une responsabilité collective en matière d'éducation."

Dans ses commentaires transmis dernièrement à la ministre déléguée à la condition féminine, madame Pauline Marois, le C.S.F. a fortement invité le gouvernement à accorder la plus grande attention aux avis qui émaneront notamment des regroupements de garderies sans but lucratif. Étant administrées par les parents, ces garderies sauront faire valoir de façon prioritaire les intérêts des enfants. Il incite également les parents à faire connaître publiquement leur point de vue sur cette question primordiale.

Rappelons, en effet, que sans les services de garde à l'enfance, on ne saurait parler, pour les femmes de notre société, de droits réels au travail rémunéré ainsi qu'à l'engagement communautaire, à la formation ou au loisir.

Le Congrès AFEAS, un congrès axé sur le changement

La situation des femmes au foyer, les régimes de pensions publics et privés et la restructuration scolaire sont les principaux dossiers qui ont retenu l'attention des 1 000 congressistes de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) lors de son congrès annuel tenu à Sherbrooke les 15, 16, 17 août.

Suite à des élections, une nouvelle présidente a été élue à la tête de l'AFEAS, il s'agit de Lise Paquette qui occupait le poste de vice-présidente au sein du Conseil exécutif provincial. Lise Paquette de la région de Sherbrooke remplace ainsi Christiane Bérubé-Gagné de Rimouski qui ne sollicitait pas de renouvellement de mandat après avoir été présidente du mouvement durant trois (3) ans.

Sous le thème de FEMMES AU FOYER: un statut à "réinventer", les déléguées, au nombre de 159, ont retenu deux priorités d'actions: la reconnaissance de la valeur du travail au foyer et l'intégration des femmes au foyer au

Régime des rentes du Québec. Ces priorités d'actions feront l'objet d'actions sociales concrètes parmi les 600 cercles AFEAS au cours de l'année 83-84.

Pavillon Marguerite de Champlain

Buts:

1. Procurer un refuge aux femmes et leurs enfants qui traversent des situations difficiles.
2. Instruire la société en ce qui concerne le problème croissant de la violence en milieu familial.
3. Assurer un service d'urgence sur une base de 24 heures.

Objectifs:

1. Procurer un foyer aux femmes et à leurs enfants.
2. Établir des services thérapeutiques tels que; thérapie individuelle, familiale et de groupes d'échanges.
3. Lieu d'évaluations, de références et d'informations sur les services existants, tels que: le bien-être social, aide légale, etc.
4. Travailler en collaboration avec différents organismes et services communautaires.
5. Sensibiliser et travailler à la prévention en ce qui concerne la violence familiale.
6. Assurer à celles qui se servent des services du refuge la discrétion absolue de leur situation.
7. Aider les femmes physiquement et moralement dans leurs démarches.
8. Donner l'occasion aux femmes de participer au fonctionnement du foyer en préparant leur propre repas etc. Composez 672-8501, Rive-Sud.

Décision en matière de réparation

Selon quels critères une travailleuse enceinte peut-elle se prévaloir de son droit au retrait préventif?

Par le biais de son Bureau de révision en matière de réparation, la Commission de la santé et de la sécurité du travail vient de préciser les conditions auxquelles doit répondre une travailleuse enceinte pour bénéficier d'un retrait préventif. Pour ce faire, le Bureau de révision a eu à interpréter l'article 40 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Dans le présent cas, la travailleuse contestait la décision rendue par un fonctionnaire de la CSST lui refusant le droit aux prestations de retrait préventif de la travailleuse enceinte pour le motif que ses conditions de travail ne comportaient pas de dangers pour elle-même ou l'enfant à naître.

Le Bureau de révision a considéré les points suivants pour maintenir la décision rendue par le fonctionnaire:

- le droit au retrait préventif de la travailleuse enceinte prévu par la Loi sur la santé et la sécurité du travail repose sur l'existence de conditions de travail comportant des dangers physiques pour la personne elle-même ou pour l'enfant à naître;

- les conditions de travail de la demanderesse ne comportaient aucun danger physique en soi. Dans son rapport médical, le médecin traitant ne mentionne que l'histoire d'avortements antérieurs. Il n'atteste aucun danger particulier par rapport au travail effectué (secrétaire). De plus, le médecin du département de santé communautaire qui a été consulté écrit: "absence de risques à la santé au poste de travail";

- dans le présent cas, le retrait préventif a été recommandé en raison d'une grossesse à risques susceptible d'être aggravée par tout travailuel qu'il soit et non pas en rai-

son de dangers directement reliés au travail de secrétaire comme tel;

- il s'agit donc d'un retrait préventif relié à une condition médicale personnelle inhérente à la demanderesse la rendant inapte à toute activité physique tant soit peu pénible tant au travail que hors du travail et même à domicile;

- dans ces circonstances, même si le retrait préventif était justifié sur le plan médical, on ne peut invoquer comme étant en cause le travail particulier de la demanderesse.

Vous êtes enceinte? Vous allaitez? Si c'est le cas, il se peut que votre travail comporte des dangers pour vous-mêmes ou pour votre enfant. Le droit au retrait préventif vous permet de demander d'être affectée à un autre poste ou que les conditions de votre travail soient modifiées pour qu'il n'y ait plus de danger pour vous ou votre enfant.

Pour en savoir plus à ce sujet, voyez votre médecin traitant. Vous pouvez aussi consulter la Commission de la santé et de la sécurité du travail au numéro 873-3990.

Pour vos réunions...

Le CCCSA de Montréal offre des salles de conférence aux regroupements féminins pour la tenue de réunion, de 9h à 16h30.



Spécial congrès

Nous tenions à Québec, les 13, 14 et 15 mai derniers, notre Congrès annuel placé sous le thème: "L'autonomie économique des femmes". Madame Jeannine McNeil, économiste aux HEC, avait préparé pour l'occasion, un document de travail qui a servi de base aux discussions qui ont pris corps dans les cinq ateliers, le samedi 14, et ont abouti aux recommandations placées plus loin dans ce bulletin.

Le Congrès s'est ouvert, le vendredi soir, sur une table ronde organisée à l'Université Laval, animée par Madame McNeil et à laquelle participaient trois économistes: Mesdames Caroline Pestiaud du C.D. Howe, Francine Lepage du Conseil du Statut de la Femme et Monsieur Alain Dubuc, journaliste à La Presse. Monsieur Dubuc, parlant le premier, nous a dénombré, non pas une mais deux crises économiques vécues au Québec dans la dernière décennie: l'une consécutive de la crise du pétrole, l'autre que nous vivons présentement. Un certain pessimisme est ressorti de ses propos notamment concernant la situation à venir des jeunes et des femmes sur le marché du travail. Pour lui, la croissance actuelle de notre économie, qu'il situe autour de 1/2% par an, n'est plus capable de générer de l'emploi. Le rattrapage des femmes se fera très lentement; quant aux jeunes, il sera difficile de les "absorber". Pour Monsieur Dubuc (et le thème n'est pas nouveau), le Québec n'a d'autre choix que de développer sa technologie.

Madame Caroline Pestiaud nous a décrit "les problèmes structurels et sectoriels de l'économie québécoise". Là encore, aucune "bonne nouvelle" à annoncer: la bureautique est une menace pour les femmes et si nous avons besoin de renouveler le secteur industriel, là encore, les femmes se placent dans une situation de vulnérabilité face au virage technologique déjà amorcé.

Madame Francine Lepage a axé son propos sur "les politiques sociales, la crise économique et les femmes". Pensions de sécurité de la vieillesse, allocations familiales, remise en question de certains aspects de ces programmes, madame Lepage nous a incitées à la méfiance face aux réformes amorcées et nous a mise en garde tout particulièrement au sujet du Livre blanc sur la fiscalité des particuliers qu'est en train d'élaborer, pour l'automne Monsieur Jacques Parizeau. Comment la femme y sera-t-elle présentée? Dépendante ou autonome du mari?



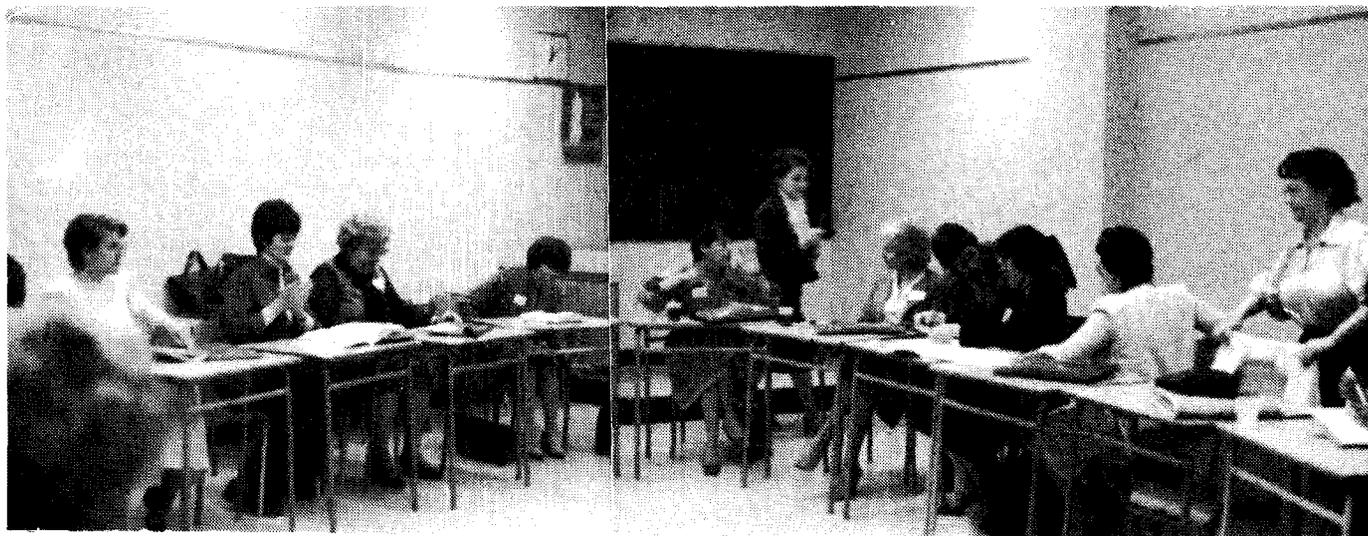
Mme la sénatrice Yvette Rousseau a pris la parole au dîner du congrès qui avait lieu au Château Frontenac.

Cette vigilance face au livre blanc en préparation au Ministère des Finances du Québec, Madame Pauline Marois, notre conférencière invitée, le samedi soir, lors du banquet au Château Frontenac, nous l'a fortement conseillée également. Donnant suite à l'invitation faite à l'automne 82 ainsi qu'au mémoire que la F.F.Q. lui avait présenté à la même époque, Madame Marois nous a fait le bilan de son action en tant que Ministre déléguée à la Condition féminine. Passant en revue les acquis dans les différents dossiers auxquels elle s'est attaquée comme les corrections au Chapitre II du Code Civil, les modifications en cours à la Charte des droits et libertés, l'augmentation du budget touchant les garderies, les projets concernant l'éducation (le rapport de la Commission Jean, nous a-t-elle assuré, n'est pas sur les tablettes), le travail à temps partiel, la technologie nouvelle, Madame Marois a souligné tout le travail souterrain qui se fait à l'intérieur de l'appareil gouvernemental grâce à la connivence des femmes oeuvrant dans les différents ministères. C'est en instaurant tout un réseau de répondeuses qu'elle arrive à coordonner son action. Madame Marois avoue "mettre son nez partout". Si les choses, pour certaines, ne semblent pas avancer assez vite, elle nous a demandé de ne pas nous laisser aller à l'aigreur mais plutôt de l'épauler. Madame Marois, pour conclure, a souligné l'irréversibilité du mouvement féministe en précisant que les deux plus grands mouvements actuels, dans le monde, étaient supportés par des femmes: le pacifisme et le féminisme.

L'Assemblée générale avait lieu le dimanche. Les membres ont dû, comme chaque année, procéder à l'élection du nouveau Conseil d'administration provincial. Cette année, deux candidates se présentaient à la présidence. C'est Madame Denise Bélanger-Rochon, prônant avec son équipe la réorientation et la restructuration de la F.F.Q., qui a remporté l'assentiment général. Madame Bélanger-Rochon vous fait part, dans son éditorial, de ses projets et de la forme qu'elle entend donner à cette réorientation.

LILIANE BLANC
vice-présidente
aux Communications.

Recommandations des ateliers Congrès 1983



Autonomie économique des femmes

Recommandations (ATELIER 1)

● Autonomie économique des femmes au foyer

Que la FFQ achemine aux instances concernées les recommandations suivantes:

Pensions Régimes publics

Nous recommandons:

l'augmentation du revenu minimal garanti afin que les citoyens et citoyennes âgés(es) aient droit à une pension au moins égale au seuil de pauvreté;

l'amplification du Régime de rentes du Québec et du Régime de pension du Canada, afin que soient versées des pensions égales à 50% des revenus de pré-retraite;

la reconnaissance de la valeur économique du travail de la femme au foyer par l'instauration d'un système obligatoire et équitable de participation directe de toutes les travailleuses au foyer au Régime de rentes du Québec et au Régime de pensions au Canada;

la cotisation de l'État au nom des femmes qui ont charge de jeunes enfants (jusqu'à douze

ans) ou de personnes handicapées ou d'invalides; l'extension de l'exclusion volontaires déjà accordées aux femmes qui prennent soin de jeunes enfants à celles qui s'occupent de personnes handicapées ou d'invalides;

l'égalisation obligatoire & automatique des crédits de pensions du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec ainsi que des régimes privés des conjoints lors d'un divorce; l'égalisation obligatoire & automatique des crédits de pensions de Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, au moment où le plus jeune des conjoints atteint l'âge de 65 ans.

Régimes privés

Nous recommandons l'acquisition plus rapide du droit à une pension; une clause obligatoire de rente conjointe pour les deux époux, à moins qu'ils aient tous deux renoncé par écrit à cette clause; une protection contre l'inflation, cette protection basée sur les

intérêts inflationnistes gagnés sur leurs fonds; l'élimination de toute discrimination sexuelle au niveau des cotisations et des prestations.

Que la FFQ fasse une étude en vue du partage plus équitable des biens matrimoniaux pendant la durée du mariage.

Que la FFQ achemine au **Ministère de l'Éducation** certaines recommandations du Rapport Jean qui favoriseraient davantage la cause de la condition féminine.

Que le **Conseil du Statut de la Femme** continue à sensibiliser les populations à l'interchangeabilité des rôles.

(ATELIER 2) ● Autonomie économique des femmes chef de famille monoparentale Au Ministre de la Justice

Qu'il soit résolu que la loi qui reconnaît l'homme comme pourvoyeur soit amendée pour inclure les responsabilités parentales telles que définies par la Loi 89.

● Autonomie économique des femmes chefs de famille monoparentale

Au Ministre de la Justice

Que la FFQ achemine à qui de droit au niveau des différents gouvernements les recommandations suivantes;

Que les femmes chefs de famille ou ayant droit à une pension alimentaire soient désormais libérées de l'impôt, la pension alimentaire étant attribuée à partir de besoins spécifiques. Qu'un mécanisme soit établi entre les provinces du Canada, pour la récupération des pensions alimentaires et l'exécution des jugements.

Au gouvernement provincial

Que des centres d'information et de formation soient créés dans toutes les régions pour fournir un support aux femmes en situation de divorce ou de séparation;

Qu'un cours optionnel soit offert au Secondaire pour inculquer chez la fille la notion d'au-

(suite à la page 16)

d'organisation des sessions de formation, à la démarche à suivre pour vous assurer les services d'une personne ressource, l'obtention d'une subvention si nécessaire etc.

● UN GROS MERCI À NOUS TOUTES

"S'ÉQUIPER POUR AGIR" est le fruit du travail et de la collaboration de plusieurs femmes qui ont dû, elles aussi, s'outiller et se regrouper pour aboutir le plus rapidement possible à la création d'un instrument que nous souhaitons valable pour les besoins des femmes.

En plus du grand support que nous avons reçu du comité provincial d'éducation, du comité d'encadrement qui, en nous fournissant du "feed back" nous a permis de progresser dans notre travail, nous avons aussi bénéficié d'une collaboration toute spéciale de la part de Suzanne Dumont qui a lu et commenté tous nos textes, de Michèle Jean, Gabrielle Hotte,

Ghislaine Patry-Buisson, Léa Cousineau ainsi que Nicole Geofroy de Consult-Action et Madeleine Dufresne de l'Institut national de productivité.

Enfin, je tiens à souligner le magnifique travail des quatre membres du "COLLECTIF" qui ont conçu et élaboré ce programme. Nous y avons mis beaucoup de temps, de coeur et d'énergie et bien que nous ne nous connaissions pas avant d'entreprendre ce boulot, il s'est installé, entre nous, beaucoup de compréhension, de complicité et de complémentarité.

"S'ÉQUIPER POUR AGIR" c'est maintenant une RÉALITÉ à notre service.

Denise Crête
membre du comité provincial d'éducation
F.F.Q.

S'équiper pour agir

Unités

1. Mes relations interpersonnelles

2. Les techniques en communication

3. Le travail en petits groupes

4. Les relations publiques dans un organisme

Modules

1. Ma participatoin dans un petit groupe

2. Les habiletés de base en relations humaines (à venir)

1. Les communications verbales

2. La structuration de la pensée et les communications écrites

3. Les communications écrites officielles (à venir)

1. Le leadership et la participation

2. L'analyse de problèmes et prise de décision

3. L'animation d'un petit groupe

1. Les réseaux d'information à l'intérieur d'un organisme (à venir)

2. Les activités de rassemblement

3. Les relations avec les organismes publics et les médias d'information

Thèmes

● Identifier: mes comportements habituels et leur impact, ma façon de réagir à différents comportements, ma place et mon rôle dans un groupe, etc.

● (à venir)

● Différents facteurs de la communication verbale

● Distinction entre l'objectif, le subjectif, l'affectif

● Utilisation de techniques de discussion

● Structuration d'un texte écrit

● Rédaction de convocations, comptes-rendus, procès-verbaux, lettres, etc.

● Rédaction de mémoires, de textes et de lettres aux journaux, revues, demandes de subventions, etc.

● Différents styles de leadership

● Les fonctions du leadership

● Leadership: autorité et pouvoir

● Mon style de leadership

● Analyse systématique d'un problème

● Dans la prise de décision: étapes, influences et styles

● Différentes formes d'animation

● Problèmes rencontrés en animation

● Identification de mon style d'animation (forces et faiblesses)

● Lettres circulaires, communiqués internes

● Brochures d'accueil, bulletins, journal

● Rôle d'un secrétariat - Réunions

● Organisation et animation de colloques et d'assemblées délibérantes

● Lobbyin et organisme de pression

● Organisation de conférences de presse et d'entrevues

● Rôle du porte-parole officiel d'un organisme

DOSSIER

Santé

Ce dossier est aussi un suivi de congrès. En avril dernier le Conseil régional d'Alma a tenu un colloque sur le sujet et nous espérons qu'il maintiendra son intérêt pour le dossier. Il y a aussi le Centre d'information et de recherche sur la femme qui a manifesté de l'intérêt pour le dossier santé. Nous n'entendons pas nous impliquer au niveau du conseil d'administration provincial.

Travail

Ce dossier se divise en deux champs d'intérêt.

a) la microtechnologie; la fédération est invitée à participer à une table de concertation sur le sujet. De l'avis de certaines membres du CA, entre autres Monique Massicotte, les femmes doivent s'impliquer davantage dans ce dossier.

Nous espérons donc être suffisamment présentes pour ne pas manquer le bateau.

b) le temps partiel; ce dossier demeure inactif pour le moment.

Violence

Malgré le fait que la violence envers les femmes ne soit pas en régression nous avons convenu de ne pas intervenir dans ce dossier cette année.

Stéréotypes sexistes

Ce dossier a énormément cheminé depuis quelques années. Tout n'est pas acquis. Cette année à la FFQ le mot d'ordre sera "Surveillance, vigilance".

Il est essentiel de souligner que le CA a réalisé l'importance de chercher auprès des conseils régionaux et des associations

membres des responsables pour ces dossiers. Quand nous admettons qu'il faut continuer à mener des actions dans un domaine quelconque nous n'impliquons pas une prise de contrôle de ces actions par le provincial.

Quant à certains des mandats rattachés à chacun des postes de vice-présidentes nous avons aussi évalué lesquels gardaient tout leurs sens à l'intérieur de notre projet. Nous sommes conscientes par exemple que le recrutement doit cette année être envisagé d'une façon particulière et que les nouvelles membres doivent être impliquées dans la nouvelle orientation de la FFQ. Pour ce qui est de l'éducation, le dossier doit être maintenu; cela nous semble essentiel à l'assurance d'une certaine continuité et au maintien d'un dynamisme de base. Finalement "les communications" continuent à constituer un pivot central. La vice-présidente à ce poste, en accord avec les autres membres du CA tient à être mise au courant de toutes les activités de la FFQ, de tous les dossiers. Son rôle est primordial dans la création des liens indispensables dans un organisme fédératif.

Finalement nous avons conclu que la mise à jour des autres dossiers se fera selon les besoins qui surgiront en cours d'année.

Comme vous le constatez il y a du pain sur la planche à la FFQ. Nous ne sommes pas les seules à rencontrer des difficultés de parcours. Nous ne serions pas les premières non plus à nous reprendre en mains. Nous croyons toutes que l'effort en vaut le coup. Bonne année de travail à chacune. Et du plaisir aussi!

Ginette Busque

S'ÉQUIPER POUR AGIR

"S'ÉQUIPER POUR AGIR" c'est le nouveau programme de formation de la F.F.Q., né de la restructuration des **cours de leadership I et II** commencée à l'automne 1982. (1)

● UN NOM À DOUBLE SENS

"S'ÉQUIPER POUR AGIR" est une expression qui, dans notre esprit, contient deux sens d'égale importance. D'une part, "S'ÉQUIPER" signifie s'instrumenter, s'outiller, s'alimenter, se développer, se donner des compétences, se pourvoir des choses nécessaires pour une activité, pour un AGIR. D'autre part, (s) ÉQUIPE (r) nous réfère à la nécessité de l'union, de la complicité, de la solidarité et du regroupement des femmes dans l'intention d'**AGIR ENSEMBLE** sur l'amélioration de nos conditions de vie.

● UN PROGRAMME À NOTRE RYTHME

L'ensemble de "S'ÉQUIPER POUR AGIR", en plus de recouvrir tous les sujets d'études contenus dans les cours de leadership I et II, présente de nouveaux thèmes de formation dans un cadre différent.

Il s'adresse à toutes les femmes membres de la F.F.Q. ainsi qu'aux organismes affiliés. Il peut rendre service aux femmes qui se joignent pour une première fois à un groupe organisé comme il peut être enrichissant pour nos membres qui ont déjà de l'expérience dans les associations. Il peut être, selon le cheminement de chacune de nous, un instrument de réflexion, de prise de conscience, d'affirmation de soi, d'évaluation de nos connaissances et de nos comportements en rapport avec notre fonctionnement en groupe. Il peut aussi nous aider à nous situer davantage comme FEMME en relation avec les autres et à apprendre à **PRENDRE NOTRE PLACE** dans la société comme individu et comme groupe.

Il y a, cependant, deux aspects de la vie associative qui ne sont pas touchés par ce programme de formation. Ce sont les suivants: ● L'organisation légale d'une association, c'est-à-dire l'in-

corporatoin et la compréhension d'une charte, la conception et l'application de statuts et règlements;

● L'étude de la structure fonctionnelle d'un organisme c'est-à-dire les rôles d'un conseil d'administrateur, d'un conseil régional, d'une présidente, secrétaire, etc.

Nous savons qu'il existe déjà des écrits bien faits dans ces domaines ainsi qu'un cours organisé par Télé-Université sur "La vie en association". Nous nous ferons un plaisir de communiquer ces informations aux femmes qui aimeraient acquérir de la formation dans ces deux secteurs.

● UNE FORMULE SOUPLE ET SIMPLE

"S'ÉQUIPER POUR AGIR" est un programme de formation qui se veut ACCESSIBLE, tant au niveau du contenu qu'au niveau de sa formule, donc qui tient compte de la disponibilité et du vécu des femmes. Selon le temps dont elles disposent, selon leur volonté d'approfondir plus ou moins un sujet, selon les compétences qu'elles sont intéressées à développer dans leur milieu de vie, les femmes peuvent "magasiner" c'est-à-dire choisir dans l'ensemble du programme, les activités de formation qui correspondent le mieux à leurs besoins immédiats ou à moyen terme.

● UNE IMPLANTATION DÉJÀ AMORCÉE

Tel que l'indique le tableau de la page suivante, huit modules sur onze sont maintenant terminés et prêts à être utilisés dès cet automne. Les trois autres seront finalisés pour l'hiver 1984.

Une première validation du module sur "La structuration de la pensée et les communications écrites" a eu lieu les 4 et 5 juin derniers à Chicoutimi et s'est avérée, selon les évaluations des participantes, très satisfaisante.

Chaque conseil régional ainsi que les organismes affiliés recevront, sous peu, un document contenant les informations nécessaires quant aux apprentissages proposés, aux modalités

d'organisation des sessions de formation, à la démarche à suivre pour vous assurer les services d'une personne ressource, l'obtention d'une subvention si nécessaire etc.

● UN GROS MERCI À NOUS TOUTES

"S'ÉQUIPER POUR AGIR" est le fruit du travail et de la collaboration de plusieurs femmes qui ont dû, elles aussi, s'outiller et se regrouper pour aboutir le plus rapidement possible à la création d'un instrument que nous souhaitons valable pour les besoins des femmes.

En plus du grand support que nous avons reçu du comité provincial d'éducation, du comité d'encadrement qui, en nous fournissant du "feed back" nous a permis de progresser dans notre travail, nous avons aussi bénéficié d'une collaboration toute spéciale de la part de Suzanne Dumont qui a lu et commenté tous nos textes, de Michèle Jean, Gabrielle Hotte,

Ghislaine Patry-Buisson, Léa Cousineau ainsi que Nicole Geofroy de Consult-Action et Madeleine Dufresne de l'Institut national de productivité.

Enfin, je tiens à souligner le magnifique travail des quatre membres du "COLLECTIF" qui ont conçu et élaboré ce programme. Nous y avons mis beaucoup de temps, de cœur et d'énergie et bien que nous ne nous connaissions pas avant d'entreprendre ce boulot, il s'est installé, entre nous, beaucoup de compréhension, de complicité et de complémentarité.

"S'ÉQUIPER POUR AGIR" c'est maintenant une RÉALITÉ à notre service.

Denise Crête
membre du comité provincial d'éducation
F.F.Q.

S'équiper pour agir

Unités

1. Mes relations interpersonnelles

2. Les techniques en communication

3. Le travail en petits groupes

4. Les relations publiques dans un organisme

Modules

1. Ma participatoin dans un petit groupe

2. Les habiletés de base en relations humaines (à venir)

1. Les communications verbales

2. La structuration de la pensée et les communications écrites

3. Les communications écrites officielles (à venir)

1. Le leadership et la participation

2. L'analyse de problèmes et prise de décision

3. L'animation d'un petit groupe

1. Les réseaux d'information à l'intérieur d'un organisme (à venir)

2. Les activités de rassemblement

3. Les relations avec les organismes publics et les médias d'information

Thèmes

- Identifier: mes comportements habituels et leur impact, ma façon de réagir à différents comportements, ma place et mon rôle dans un groupe, etc.

- (à venir)

- Différents facteurs de la communication verbale

- Distinction entre l'objectif, le subjectif, l'affectif

- Utilisation de techniques de discussion

- Structuration d'un texte écrit

- Rédaction de convocations, comptes-rendus, procès-verbaux, lettres, etc.

- Rédaction de mémoires, de textes et de lettres aux journaux, revues, demandes de subventions, etc.

- Différents styles de leadership

- Les fonctions du leadership

- Leadership: autorité et pouvoir

- Mon style de leadership

- Analyse systématique d'un problème

- Dans la prise de décision: étapes, influences et styles

- Différentes formes d'animation

- Problèmes rencontrés en animation

- Identification de mon style d'animation (forces et faiblesses)

- Lettres circulaires, communiqués internes

- Brochures d'accueil, bulletins, journal

- Rôle d'un secrétariat - Réunions

- Organisation et animation de colloques et d'assemblées délibérantes

- Lobbyin et organisme de pression

- Organisation de conférences de presse et d'entrevues

- Rôle du porte-parole officiel d'un organisme

Le cercle des femmes journalistes

Le Cercle Des Rencontres Du Mercredi Inc.

Le CERCLE DES RENCONTRES DU MERCREDI INC., a tenu un défilé-mode au profit de la Maison d'Accueil Le Mitan, le 14 septembre dernier, au Sheraton Laval.

Relais-Femmes de Montréal est enfin déménagé!

Le centre de documentation a ouvert ses portes le 6 septembre au matin. Le Centre sera ouvert du lundi au vendredi de: 9:00 hres à midi et de 13:00 hres à 17 hres.

Pour information sur votre documentation, le nouveau numéro de téléphone est 842-2766.

Notre entente s'est fusionné avec celui de l'ICEA et nous allons former une corporation indépendante. Pour les demandes de recherches, les commandes de documents de Relais ou pour les demandes d'activités de formation, notre nouveau numéro de téléphone est 844-4509.

Fédération des Dames d'Acadie

Membres

Toute femme francophone vivant en Acadie

Un premier cercle fut fondé à Campbellton en 1968. En 1974 une association provinciale de trois cercles voit le jour et devient une fédération en 1978.

La Fédération des Dames d'Acadie compte 20 cercles en 1982, tous au Nouveau-Brunswick.

Les buts

1. Donner à des femmes francophones l'occasion de se rencontrer pour se mieux connaître, s'extérioriser, s'épanouir, échanger des idées dans le but de se perfectionner et de se rendre utiles à la société.
2. Permettre à des femmes de mettre en commun leurs compétences, leur influence, leur esprit d'initiative pour promouvoir et défendre leurs intérêts collectifs.
3. Coopérer à des projets ayant trait à l'éducation, l'embellissement, l'urbanisme et en général aux activités d'intérêt féminin.

Devise

S'unir, s'aider, grandir!

Activité de base

Chaque cercle est autonome dans sa localité.

Le **dîner mensuel** de septembre à juin permet à des femmes de se rencontrer, de se renseigner et de dialoguer.

Publications

Bulletin **Matulu**

Silhouettes acadiennes

Affiliations

F.F.C.F., AFEAS, F.F.Q., S.A.N.B., C.P.I.A., ACELF.

La Fédération

des Dames d'Acadie

a son siège social à **Campbellton, N.-B.**, 12, rue Roseberry.

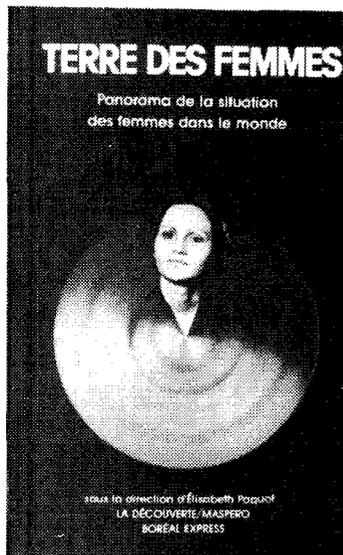
Adresse permanente: Secrétariat F.D.A. C.P.488, Campbellton, N.-B. (E3N 3G9) (506) 753-3722



“Les tricots de Solange Brien”

C'est le 13 septembre, chez Louise Bardier, que Solange Brien lançait son premier livre sur le tricot. Elle a profité de cette occasion pour présenter un mini-défilé de ses **principales créations automne-hiver 83-84**, lesquelles sont fort simples, sans lourdeur et faciles à réaliser. Pour ce, il suffit de se procurer le livre de Solange Brien qui se vend à 6.95\$ dans les boutiques de laine et certains kiosques à journaux, et de suivre les instructions du modèle désiré. Le tout est très bien fait et très bien expliqué. Même que certains modèles sont réalisables par le simple amateur. Le livre de Solange Brien a été publié, en collaboration, par les Éditions Québecor et la Société Radio-Canada.

Anna Charest



Panorama de la situation des femmes dans le monde

Les femmes sont aujourd'hui les actrices et l'enjeu d'un processus de transformation sociale et culturelle sans précédent. Terre des femmes le révèle de façon spectaculaire en proposant un panorama objectif et d'accès facile de la situation des femmes dans toutes les régions du monde.

Des statistiques inédites sur 165 pays, des études approfondies sur 50 pays (le plus souvent présentées par une femme de ce pays), une soixantaine d'articles sur les grands problèmes de l'heure comme sur les événements récents, des bibliographies, une filmographie et plus de 1,000 adresses du monde entier.

La cohérence de la construction, la logique de l'exposition et la clarté du langage employé guident la lecture: on peut aussi bien y trouver un renseignement utile que partir à la découverte d'un monde inconnu, celui que forme la moitié de l'humanité.

Terre des Femmes, est un document unique et la première encyclopédie de poche sur les conditions de vie des femmes.

Sous la direction d'Elisabeth Paquot, **Terre des femmes - Panorama de la situation des femmes dans le monde**, Co-édition Boreál Express et La Découverte/Maspéro, 384 pages, \$14.95.

La pornographie, base idéologique de l'oppression des femmes

Journaliste autonome et féministe militante, Micheline Carrier a consacré, depuis quatre (4) ans, beaucoup d'énergie à informer sur la pornographie et ses conséquences, pour les femmes en particulier.

Dans "La pornographie, base idéologique de l'oppression des femmes", elle poursuit sa réflexion sur les fonctions et les significations de cette industrie dans laquelle elle voit aussi un instrument de contrôle sexuel, social et politique, un discours moral misogyne et la définisseuse des normes et des valeurs dominantes.

L'auteur illustre ses propos de nombreux exemples et elle se demande si le courant favorable à la pédophilie (relations sexuelles entre adultes et garçons et, plus fréquemment, entre hommes et fillettes) n'est pas alimenté par la pornographie, depuis plusieurs années.

Micheline Carrier met aussi en cause ce qu'elle estime la soumission des femmes aux modèles d'objets sexuels que les sociétés phallo-patriarcales leur dictent comme vocation ou condition de survie et de réussite.

Enfin, l'auteur présente la position de trente (30) groupes de Québec sur la pornographie à la télévision payante, position censurée par quatre (4) quotidiens.

"La pornographie, base idéologique de l'oppression des femmes", Québec 1983, 80 pages. Disponible aux Publications Apostrophe Enr., 1337 Ave. Maguire, app. 1, Sillery, Qc. G1T 1Z2 (5,50\$, frais d'expédition inclus). Renseignements: 681-2910.

Les femmes et les enfants d'abord!

Le silence du désir, des émotions, du corps: une communication à inventer

Célèbre par son livre *Du côté des petites filles*, ELENA GIANINI BELOTTI vient de publier aux Éditions du Seuil un

nouvel ouvrage intitulé: **Les femmes et les enfants d'abord.**

Sur un ton de romancière, à la fois cruel et humoristique, l'auteure nous montre comment la protection et la priorité accordées aux femmes s'effectuent aux dépens de leur liberté et leur autonomie et que le prix à payer pour cette soumission est grand, tant pour l'homme que pour la femme.

Elle y aborde plusieurs thèmes, tels que: Le silence entre mère et fille, la séduction comme rapport de force, de possession, la contraception féminine et masculine, la solitude de l'homme dans l'acte amoureux, la discrimination opérée par l'âge...

Les femmes et les enfants d'abord! est un recueil d'observations originales et un plaidoyer pour des relations authentiques et égalitaires entre hommes et femmes.

Elena Gianini Belotti est née à Rome et y réside. Elle exerce son activité professionnelle au Centre Nascita Montessorri de Rome. Depuis quelques années, elle rédige une chronique hebdomadaire dans "Paese Sera".

Les femmes et les enfants d'abord!, Elena Gianini Belotti, traduit de l'italien par Monique Aymard, Le Seuil, 226 p., 14,95\$.

L'aveugle

Les Éditions de la Pleine Lune sont heureuses d'annoncer la sortie, dans la collection "Les carnets de l'audace", d'un texte poétique de Désirée Szucsany intitulé **L'Aveugle**.

Auteure de trois romans: **La Chasse gardée**, Éditions Déesse, 1980; **La Passe**, Quinze, 1981; **Le Violon**, Québec-Amérique, 1981; Désirée Szucsany, dans une ballade poétique, interpelle et questionne l'écrivain qui voyage dans l'univers des mots comme l'aveugle déambule dans les rues d'une ville.

Désirée Szucsany, L'Aveugle, 1983, 68 pages, \$6.50.

Maitresses de maison, maitresse d'école

Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec

La famille et l'école sont deux institutions au sein desquelles les femmes font, dès leur plus jeune âge, l'apprentissage de la féminité. C'est là que les jeunes filles assimilent les représentations, les valeurs, les normes, les modèles que la société a définis pour elles. La famille et l'école sont également des univers où se créent, se développent, ou se défont les liens affectifs fondamentaux. C'est dire l'importance de ces deux institutions dans l'histoire des femmes. Pourtant, jusqu'à tout récemment, elles ont été peu étudiées et on connaît mal leurs rapports avec l'ensemble de l'organisation sociale.

Courant l'histoire du Québec depuis la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont dressent ici un premier bilan de la recherche et présentent les textes les plus significatifs qui ont été publiés sur le sujet. Leur livre complète ainsi celui de Marie Lavigne et Yolande Pinard ("Travailleuses et féministes"), publié dans la même collection.

Textes de: Francine Barry, Bettina Bradbury, Marta Danylewycz, Micheline Dumont, Nadia Fahmy-Eid, Michèle Jean, Nicole Laurin-Frénette, Marie Lavigne, Denise Lemieux, Marie-Paule Malouin, Marie Thivierge, Nicole Thivierge. **416 pages - \$17.50.**



Le prix à payer pour être mère

La maternité est politique: on ne saurait trop le répéter. Du corps des femmes au corps du pouvoir, cette réalité intime devient une politique de la natalité entretenant ses mythes, les réchauffant quand baisse la ferveur des femmes: il est normal de désirer et d'avoir des enfants. Confrontées à cette norme, les femmes paient le gros prix: de leur santé physique et mentale, de leurs énergies, de leur réalisation personnelle, de leur vie même. Voilà ce qu'il est urgent de dire, de dénoncer.

Le prix à payer pour être mère tente de démonter tous les mythes qui opacifient l'expérience maternelle; il cherche à faire la part des choses. Oui, beaucoup de femmes désirent des enfants et cela, pour différentes raisons. Non, toutes les femmes ne désirent pas des enfants: l'instinct maternel n'est pas naturel, inné, comme on le prétend. Oui, la maternité peut certes être une expérience enrichissante. Non, ce n'est pas la panacée au sentiment de vide intérieur: l'image de la maternité rose et épanouie est une image surfaitée en vue de servir le système patriarcal. Le pouvoir sur leur corps a été enlevé aux femmes; le droit de vivre, comme de refuser de vivre des maternités conscientes et pleinement consenties est un droit légitime que les femmes doivent conquérir.

Martine Ross parle de la maternité d'un triple point de vue: celui de fille, celui de mère — elle a une fille —, celui de psychologue qui a travaillé avec des groupes de femmes enceintes. Son livre se démarque des études prétendument objectives. Elle voit au contraire le vécu de la maternité de l'intérieur en se basant sur son implication personnelle. Elle sait laisser la parole aux femmes: leurs nombreux témoignages sur la grossesse et l'accouchement constituent des apports intéressants et enrichissants.

Le prix à payer pour être mère a le mérite de présenter une vision féministe de la maternité et montre la responsabilité du pouvoir qui impose aux mères un rôle aliénant. Il souligne aussi le danger que courent les femmes présentement, au moment même où elles commencent à lever le voile sur leur non-dit: la récupération de la maternité par les hommes. La vision maintenant proposée du "couple enceint", la prise de parole par les hommes sur la grossesse et l'accouchement peuvent être aussi novices pour les femmes que le silence auquel elles ont été contraintes jusqu'à maintenant, car le vécu spécifique des femmes sera une fois de plus détourné, neutralisé. Cela aussi il faut le dire.

Le prix à payer pour être mère, Martine Ross, les éditions du Remue-ménage, 288 p.



Au bas de l'Échelle

Un comité d'action contre le harcèlement sexuel au travail du groupe **Au bas de l'Échelle** existe depuis deux ans.

Le comité offre des sessions d'information sur le harcèlement sexuel au travail tous les mardis à 7h30. De plus, des sessions d'information peuvent être organisées, sur demande, pour des organismes et/ou entreprises.

Si vous désirez participer aux sessions du mardi ou que l'on organise une session pour votre organisme et/ou entreprise, n'hésitez pas à les contacter à 842-0462, 842-5069.

Subvention de \$155 976 pour étudier les moyens d'aider les femmes victimes d'agression sexuelle pendant leur enfance

OTTAWA — Les femmes qui ont été victimes d'agression sexuelle pendant leur enfance peuvent, à l'âge adulte, éprouver des difficultés d'adaptation.

Madame Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a annoncé aujourd'hui que le centre d'étude des troubles sexuels de l'École de service social de l'Université du Manitoba, utilisera une subvention de \$155 976 pour tenter de mieux comprendre les types de difficultés d'adaptation auxquelles font face ces femmes, à l'âge adulte, et afin d'étudier les moyens de leur venir en aide.

Il est estimé qu'environ 14 p. 100 des jeunes filles et des adolescentes ont des contacts sexuels avec des hommes beaucoup plus âgés qu'elles et que certaines d'entre elles continuent de souffrir d'anxiété, de culpabilité, de dépression et d'une piètre estime de soi.

La compétence acquise au centre de Winnipeg au cours des trois prochaines années servira de guide aux autres spécialistes qui aideront les " survivantes " d'agressions sexuelles à établir et à poursuivre une relation intime avec un homme.

Les subventions nationales au bien-être social permettent à des professionnels et à des organismes d'explorer et de mettre à l'épreuve des moyens novateurs pour améliorer les services sociaux et l'entraide au Canada.

BOURSE DE MONTRÉAL

La Bourse de Montréal organise des déjeuners-conférences pour des groupes qui s'intéressent au marché boursier.

Lors de ces déjeuners-conférences, des groupes de 20 à 50 personnes sont accueillies et le déroulement se fait comme suit:

8h30 Accueil des visiteurs et petit-déjeuner au Club de la Bourse.

9h00 Conférence suivie d'une période de questions.

9h30 Présentation du diaporama dans la salle de projection.

10h00 Observation du parquet depuis la galerie des visiteurs en compagnie d'un guide.

Le sujet de la conférence dépend du degré de familiarité du groupe avec le monde boursier. Vous pouvez choisir parmi un des sujets suivants: "Qu'est-ce que la Bourse - Les nouveaux marchés - Les abris fiscaux - L'inscription en bourse - Les options.

Le coût de ce petit-déjeuner conférence est de 5.00\$ par personne et comprend les frais de la visite guidée. Les réservations doivent se faire à l'avance.

Si vous cherchez une activité intéressante pour votre association, nous croyons que ce programme plaira à vos membres. Pour d'autres informations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec Odette Marcoux, responsable des visites, Service des communications, Bourse de Montréal, tél: 871-2424.



D'ICI ET D'AILLEURS

Le théâtre du **1^{er} MAI**

Le Théâtre du 1er Mai existe depuis une dizaine d'années. C'est en 1972 qu'une dizaine de personnes (professeurs, chômeurs(euses)) préoccupées par le changement social et intéressées par le théâtre se regroupèrent et formèrent la troupe.

Pourquoi le "1er Mai"? D'une part à cause des préoccupations de ses membres et d'autre part parce que la période coïncidait avec le retour en force de la tradition du 1er mai dans les centrales syndicales. Aujourd'hui, après 10 ans de travail, le Théâtre du 1er Mai composé presque exclusivement de femmes tire son inspiration de la question des femmes. Les pièces comme "Le Réveil" inspiré d'un texte de Franca Rame et "Marie brûle-t-elle" l'illustrent bien.



Marie brûle-t-elle?

Violette et Rose, jadis brûlées pour "sorcellerie" se retrouvent dans la Cité moderne en quête des bûchers.

Que de progrès! Les femmes sont partout: usines, écoles, hopitaux. Voyons ça de plus près.

À travers trois femmes d'aujourd'hui, nos deux "sorcières" font face à un nouveau type de bûchers. Comme c'est original, on utilise le corps des

femmes pour faire de l'argent; là, on les maintient dans des ghettos d'emploi, ici, on les harcèle.

Les femmes portent toujours sur leurs épaules le fardeau du travail domestique, du "maternage". On les brûle à coups de mépris, de haine.

Marie brûle-t-elle, comédie en cinq tableaux créée par des femmes et produite avec humour par Le Théâtre du 1er Mai, présentée à l'atelier conti-

num 1200 est, rue Laurier, du 19 octobre au 6 novembre, à 20h30. Relâche lundi et mardi. Réservations dès la mi-septembre: 270-1178.

La troupe fait également des tournées. Si les pièces "Marie brûle-t-elle?" ou "Le Réveil" vous intéressent, contactez Hélène Morin, relationniste, ou Anna Charest, agent de presse, Théâtre du 1er Mai, 5450, rue Bordeaux, Montréal H2H 2A8, 527-7477.

LE CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE POUR FEMMES FAIT L'ACQUISITION DE SA MAISON

Le Centre d'information et de référence pour femmes est devenu le propriétaire officiel de la maison dans laquelle il est situé au 3585, rue St-Urbain le 16 août dernier, lorsque les documents finals ont été enregistrés.

Le Centre qui célèbre cette année son dixième anniversaire poursuivait depuis plusieurs années des négociations à cet effet avec le propriétaire de la maison: La Société d'Habitation du Québec.

En décembre 1981, la Société d'Habitation du Québec avait adressé un ultimatum au Centre d'information et de référence pour femmes le sommant d'acheter la maison avant la fin de l'année 1981. Une campagne de levée de

fonds organisée très rapidement rapporta 12 500\$ provenant de donateurs individuels et des entreprises. La Banque Royale accepta alors de prêter au Centre les sommes nécessaires et la Société d'Habitation du Québec accepta l'offre d'achat.

Après plus d'un an de procédure administrative, les documents ont finalement été enregistrés le 16 août. Le Centre est maintenant en train de planifier les étapes de la rénovation et de l'agrandissement de la maison dont elle a grand besoin.

Pendant ce temps, le ministère des Affaires culturelles a accordé en janvier dernier une subvention qui a permis à une équipe de cinq chercheurs

de rédiger et d'illustrer l'histoire de la maison.

La maison, reconnue à intérêt historique, a appartenu à Trefflé Berthiaume, le fondateur de La Presse avant de devenir la résidence de la famille du notaire Victor Morin pour plus de quarante ans. Me Morin a été conseiller municipal de la Ville de Montréal et membre des conseils d'administration de plusieurs compagnies et organismes. Il fut aussi un des commissaires de la "Commission du régime matrimonial" en 1930-1931, connue sous le nom de la Commission Dorion, et dont les recommandations ont provoqué la loi des femmes qui reconnaissait aux femmes québécoises de nouveaux droits.

La maison est devenue par la suite la résidence des infirmières de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc avant d'être achetée par la Société d'Habitation du Québec. L'équipe de chercheurs a produit un manuscrit de 80 pages intitulé "Une maison, rue St-Urbain, 1856-1983" qui a déjà été soumis à quelques éditeurs.

La direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles a aussi accordé en juin dernier une subvention qui a permis au Centre d'engager une architecte et une ingénieure pour évaluer l'état actuel de la maison et proposer des plans pour sa rénovation et l'addition de locaux supplémentaires. Une étude des besoins et des attentes

des résidents du quartier a aussi été entreprise simultanément.

A la mi-août, le ministère de la Main-d'oeuvre du Québec a accepté de défrayer la moitié du salaire du coordonnateur de la campagne de financement qui sera mise sur pied pour ramasser les fonds nécessaires à la rénovation et à l'agrandissement de la maison, un projet évalué à près de 800 000\$.

Plusieurs groupes de femmes de Winnipeg se sont associés pour acheter une maison mais le Centre d'information et de référence pour femmes est le premier au Canada à devenir le propriétaire de sa propre maison.

COURS OFFERTS

Les femmes et l'argent:

Une série de 10 rencontres organisées par le Bureau d'aide aux consommateurs, un projet conjoint du Centre d'information et de référence pour femmes et de Consommation et Corporations Canada. Chaque rencontre abordera un sujet différent comme l'assurance, les testaments, l'investissement, etc., et des personnes-ressources seront invitées pour en discuter avec vous. Ces rencontres auront lieu le mardi soir de 20h00 à 22h00 à partir du 4 octobre et sont offertes gratuitement. Vous pouvez obtenir plus d'information en téléphonant au Bureau d'aide aux consommateurs au 842-4787.

Une consommatrice avertie:

Le Bureau d'aide aux consommateurs, un projet conjoint du Centre d'information et de référence pour femmes et Corporations Canada présente une série de 5 sessions d'information qui porteront sur la consommation. On y discutera de contrats, des droits des travailleurs, des jouets dangereux, du nouveau code de la famille, etc.

Les sessions auront lieu le

jeudi après-midi de 14h00 à 16h00 du 13 octobre au 10 novembre et sont offerts gratuitement.

La femme et sa santé:

Le groupe de discussions La femme et sa santé aura lieu le mardi soir à 19h00 pendant 10 semaines du 4 octobre au 6 décembre. Une personne-ressource sera présente à chaque session et les sujets abordés seront le D.E.S., la ménopause, l'herpès, le cancer du sein, le SIDA, la toxicomanie, nos services de santé, les auto-examens des seins et du col de l'utérus et notre santé face à l'énergie nucléaire. Ces séances de discussion sont gratuites et toutes sont invitées à y prendre part.

Pour s'inscrire, il faut se présenter au Centre ou téléphoner au 842-4780 ou 842-4781 de 9h00 à 5h00 tous les jours et de 9h00 à 21h00 le mardi.

Élaboration d'une stratégie de diffusion de l'art des femmes

Francine Larivée, Nancy Marcotte et Brigitte Nowak avec l'aide d'une subvention du gouvernement du Québec sont en train de monter un dossier sur la diffusion des oeuvres de nos artistes au féminin.

Grâce au projet, elles vont tenter de déceler des nouveaux réseaux d'action culturelle à Montréal, favorables à la production des femmes.

Si vous avez des idées à ce sujet ou si vous connaissez des lieux (galeries - "lofts" - maisons privées - édifices publics) qui pourraient être intéressants pour de futures expositions, communiquez avec elles au numéro: 525-4036.

Nouvelles dimensions féminines du plan de l'UNESCO pour 1984-1989

L'importance croissante qui s'attache à la situation de la femme dans le monde actuel se voit confirmer par l'un des quatorze grands programmes de réalisation formulés dans le deuxième Plan à moyen terme (1984-1989) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Ce programme nouveau, qui a pour titre **La condition des femmes**, s'inscrit néanmoins dans le prolongement des travaux amorcés par l'Unesco dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1975-1985): égalité, développement et paix. Aussi l'Organisation poursuit-elle ses efforts en vue d'aider à résoudre les principaux problèmes qui se posent aux femmes, notamment en ce qui concerne leur éducation, la revalorisation de leur rôle économique, leur participation au développement, leur accès au pouvoir.

Tout en assurant la continuité requise dans ces divers secteurs d'opération, le programme en question vise essentiellement à présenter "une vision nouvelle des rôles masculins et féminins dans tous les domaines de l'activité humaine". Principe singulièrement novateur de cette vaste entreprise: la redéfinition des rôles traditionnellement attribués aux deux sexes doit désormais s'insérer dans une perspective globale, inséparable de l'ensemble des problèmes auxquels se heurtent les sociétés contemporaines.

Trop souvent, en effet, les actions menées en faveur des femmes ont revêtu un caractère partiel ou fragmentaire (alphabétisation, amélioration des pratiques agricoles et ménagères, formation technique ou professionnelle, etc.), portant sur certains aspects spécifiques de la condition féminine sans les relier au contexte global de la société, y compris ses structures et ses modes de fonctionnement.

Or, les pénibles contraintes que subissent les femmes ne pourront guère se relâcher tant

qu'elles seront considérées comme des "problèmes féminins" et non comme des problèmes qui affrontent la société tout entière. Il s'ensuit que le préalable de toute action en faveur des femmes réside dans les activités d'information et de sensibilisation destinées à l'ensemble de la collectivité.

Réaliser l'égalité entre les deux sexes ne signifie pas seulement permettre aux femmes d'acquérir le même statut que les hommes dans un univers façonné au masculin. Il faut engager un processus de transformation décisive des rapports de l'homme et de la femme, compte tenu des vœux et des aspirations féminines aussi bien que masculines. Dans cet ordre d'idées s'impose un effort soutenu pour "démasculiniser" les concepts mêmes du savoir universel.

Il importe également de s'employer, notamment par voie d'éducation, à modifier les attitudes traditionnelles à l'égard de la femme en vue de favoriser une redistribution des rôles entre les deux sexes, à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer.

C'est aux femmes qu'il revient de définir les problèmes qui les concernent et de déterminer les solutions qui leur paraissent pertinentes. Aussi toute intervention de l'Unesco devra-t-elle être conçue et exécutée en étroite collaboration avec les organisations féminines gouvernementales et non gouvernementales de même qu'avec les institutions intéressées oeuvrant au niveau national, régional ou international. On s'efforcera tout particulièrement d'aider les mouvements et les organisations de femmes à renforcer leurs activités et à mobiliser en plus grand nombre des femmes de toutes origines.

En plus de consacrer un programme distinct à l'amélioration de la condition des femmes, le deuxième Plan à moyen terme de l'Unesco s'attache à faire ressortir la dimension féminine des problèmes mondiaux.

petite presse régionale

Le conseil du Saguenay 10ième anniversaire



Antoinette Dubé, présidente
du C.R. Saguenay.

Mme Cécile Roland-Bouchard a souligné le 10ième anniversaire de l'implantation de la FFQ au Saguenay lors d'un déjeuner-causerie qui avait lieu le 1er mai dernier.

En dix ans la FFQ, section Saguenay, compte plusieurs réalisations: colloques, mémoires, sessions de formation pour ses membres, promotion de la femme dans la vie scolaire et municipale, projets comme: IDA (Information-décision-action), Information

chez-soi et Démystification des métiers non traditionnels. La fédération a donc joué un rôle marquant dans la région du Saguenay.

Voici la liste des présidentes qui se sont succédées au Conseil du Saguenay:

Cécile Rolland-Bouchard, fondatrice - Marthe Vaillancourt - Claire Frève - Colette Brochu - Régine Hamelin - Antoinette Dubé.

Principaux objectifs pour 1983-84:

Continuer le travail sur les dossiers Pornographie, Réforme de l'éducation des aultes et Autonomie économique des femmes. Une attention particulière sera accordée à la fête du 8 mars.

Conseil du Lac St-Jean

Le thème choisi pour 1983-84: l'AUTONOMIE

Colloque sur la santé
Thème: La santé des femmes par leur autonomie (avril 1983)

Sous thèmes d'atelier:

1. Sexualité

- connaître son corps
- réapproprier sa sexualité

2. La toxicomanie

- pharmaco-dépendance
- alcoolisme

3. Santé mentale

- réappropriation de son identité
- dépression nerveuse: stress, folie

Recommandations

- Les trois ateliers se sont entendus pour demander d'ouvrir une maison qui accueillerait les femmes. Son but serait de permettre des rencontres où les femmes se sentiraient identifiées en tant que femmes. Cette maison permettrait des échanges qui deviendraient les lieux de formation et d'information.

- L'atelier sur la santé mentale préconise l'ouverture de garderies accessibles à tous les revenus et à toutes les situations.

- On propose que soit mis en oeuvre des moyens pour dénoncer:

- la publicité qui vante les

médicaments et les diètes miracles.

- la publicité sur l'alcool et les médicaments.

- la publicité sexiste.

- On souhaite que ces recommandations permettent un suivi à ce colloque.



Le Conseil régional du Lac St-Jean. À l'extrême gauche, Jeannine Picard, présidente.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVINCIAL 1983-1984

Denyse Bélanger-Rochon
présidente

●
Monique Potin
vice-présidente
Associations-membres

●
Claire Weinstock
secrétaire

●
Anne Adams
vice-présidente
organisation

●
vice-présidente
Conseils régionaux

●
Louise Piché
trésorière

●
Liliane Blanc
vice-présidente
communications

●
Beverly Lopez-Gonzalez
vice-présidente
action politique

●
Régine Hamelin
vice-présidente
congrès

●
vice-présidente
éducation

●
Gisèle Simard
vice-présidente
mise en candidature

●
Monique Massicotte
vice-présidente
résolutions

●
Françoise Marchis-Mouren
vice-présidente
finances

●
Mona Forrest
vice-présidente
recrutement

●
Comités "ad hoc"

●
Ginette Busque
vice-présidente
statuts et règlements

Charlotte Thibault
droits de la personne

Monica Matte
pornographie

Madeleine G. Dubuc
Amy Williams
pensions

Gisèle Simard
micro-technologie

Stella Baudot
stéréotypes sexistes

LES CONSEILS RÉGIONAUX

DE MONTRÉAL:

Géraldine Drapeau, présidente
Monique Côté-Petit, secrétaire
Michèle Salvail, première vice-présidente
Ginette Lefebvre, trésorière

LES VICE-PRÉSIDENTES:

Réjeanne Beaudet, accueil et rapprochement
Lisette d'Amour-Bérubé, éducation
Danielle Debbas, communications
Suzanne Derosa, action sociale
Lucille Gordon, action communautaire
Huguette Therrien, statuts et règlements

DE QUÉBEC:

Ginette Dumont, présidente

LES VICE-PRÉSIDENTES:

Suzy Brassard
Andrée Germain
Marcelle Simard
Huguette Gendreau
Marie Larochelle
Louiselle Couture
Lise Roberge

Afin d'éviter tout éparpillement d'énergie, les membres du Conseil de Québec ont décidé de partager les préoccupations et de travailler ensemble sur tous les dossiers.

DU SAGUENAY:

Antoinette Bouchard-Dubé, présidente réélue
Jeannine Bouchard-Lavoie, secrétaire
Denise Gagnon, trésorière
Florence Simard-Belley, 1ère vice-présidente, Activités et fêtes du 8 mars

Marthe Vaillancourt, 2ième vice-présidente, Action politique
Madeleine Fortier, directrice, Éducation
Rachel L. Gravel, responsable du recrutement
Francine Boivin, responsable des Activités et fête du 8 mars

DE THETFORD-MINES

Carole Émond, présidente
Nicole Rouleau, vice-présidente rattachée à la présidente
Thérèse Bergeron, secrétaire
Jacqueline Simoneau, trésorière

LES VICE-PRÉSIDENTES:

Louise Routhier-Perreault, action politique
Marie-Lourdes Thêberge, projets spéciaux
Josette Dostie-Paquet, recrutement
Michelle Breton-Grégoire, communications
Luce Dubois, loisir

DU LAC ST-JEAN:

Jeannine Picard, présidente
Léontine Lavoie, secrétaire

LES VICE-PRÉSIDENTES:

Johanne Amireault, éducation
Marcelle Villeneuve, communications
Monique Gagné, action politique
Nicole Bolduc, santé
Micheline Paradis, finances

Stella Beaudot, vice-présidente aux Associations-membres, Maureen Lofthouse, vice-présidente à l'Éducation et Sylva Weiss, vice-présidente aux Conseils régionaux ont quitté par manque de disponibilité. Ces deux derniers postes sont présentement vacants mais seront comblés bientôt.

tonomie financière permanente;

Que la réforme de la fiscalité annoncée dans le dernier budget substitue la notion de salaire familial (- homme chef de famille) à celle de salaire à la personne (- homme ou femme chef de famille).

À la Fédération des Femmes du Québec

Pour la femme chef de famille monoparentale de 50 ans et plus qui est demeurée au foyer à plein temps il est recommandé;

Que les impôts que les deux gouvernements viennent percevoir sur sa pension alimentaire lui soient gardés afin de lui constituer un fond de pension auquel elle n'a jamais pu souscrire étant non salariée.

(ATELIER 3)

• Autonomie économique des femmes au travail

Que la Fédération des femmes du Québec prenne comme première priorité l'autonomie économique des femmes et la traite de la façon suivante:

a) Pourvoir l'information concernant la priorité et traiter cette information selon la perspective féministe.

b) Investiguer les possibilités d'utiliser les ressources du membership et les outils existants à la FFQ pour développer "l'entrepreneurship" chez les femmes par rapport à l'investissement et au choix des secteurs d'investissement.

c) Organiser des comités régionaux de consultation et de développement à partir de l'expertise des femmes "en affaire".

d) Actualiser de façon plus agressive son mandat comme organisme de pression concernant les dossiers majeurs et les dossiers concernant les activités des groupes populaires.

(ATELIER 4)

• Atelier Anglais, Autonomie économique des femmes au travail

Que les femmes, qui constituent 40% de la population active, constituent aussi au

moins 40% des membres du groupe de travail qui sera formé pour mettre au point la nouvelle politique fiscale.

Élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans les régimes d'assurances et d'avantages sociaux

Que la FFQ prenne à nouveau une part très active dans la coalition contre la discrimination dans les régimes d'assurance et d'avantages sociaux (Coalition pour le retrait de l'article 97 de la Charte des Droits et Libertés de la Personne) et dans le débat qui s'ensuivra.

Introduction de la Technologie micro-électronique

Que la FFQ crée un comité d'étude et de vigilance qui assurera la participation active des femmes dans la conception et l'implantation des changements technologiques.

Au Ministre de l'Éducation

Que les techniques de secrétariat et infirmières soient gardées au niveau collégial et que les techniques de secrétariat comportent aussi trois années d'études.

Que soit créé un programme universitaire de premier cycle en sciences de secrétariat:

Au Ministre de la Fonction publique

Que les salaires des secrétaires s'ajustent à leur niveau de scolarité au même titre que toutes les autres professions.

(ATELIER 5)

• Autonomie économique des femmes en chômage

Que le système Prêt et Bourse inclue les besoins spéciaux prévus dans le système actuel des allocations de Bien-Être, et que l'attribution de ces montants se fasse sur une base mensuelle en tenant compte du moment où il y a arrêt des prestations (de Bien-Être).

Que les assistées sociales conservent les montants alloués pour les besoins spéciaux dans les prestations d'aide sociale, tant que leur réinsertion totale au travail n'est pas complétée:

Qu'un système de "Bon d'éducation" échangeable contre l'éducation dans des domaines d'appoint, où il y a des possibilités d'emploi soit établi. Les modalités d'échange de ce Bon doivent être élaborées.

Que la réglementation des horaires de travail devienne plus flexible, afin de permettre et même d'encourager, des horaires de travail tel: temps partiel, postes partagés etc. permettant de s'ajuster aux réalités du chômage continu, et d'alléger ce dernier. Que soit encouragé chez les femmes par l'éducation, ou autre: l'esprit "d'entrepreneurship" (l'imagination et la créativité) afin qu'elles s'orientent davantage vers le monde des affaires.

Que le financement et la création des garderies soit assurés afin de créer des emplois pour les femmes.



Une assemblée Générale spéciale se tiendra à Montréal, le 15 octobre prochain. Les membres recevront prochainement une convocation à cet effet.



La F.F.Q. vient de donner son appui à une de nos associations: **La Voix des Femmes** qui organise le samedi 22 octobre prochain à 11 heures une chaîne pour la Paix qui reliera les deux consulats américain et russe à Montréal. Toutes les femmes sont invitées à y participer. Cette manifestation se veut apolitique, essentiellement pacifiste.

Pour d'autres détails: contacter Dihanne Ampleman 392-4947.

Associations membres

Conseils régionaux

MONTRÉAL

- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal ⁽¹⁾
- Association des femmes autochtones du Québec ⁽³⁾
- Association des femmes diplômées des universités ⁽¹⁾
- Association des puéricultrices de la province de Québec ⁽¹⁾
- Association des veuves de Montréal ⁽²⁾
- Atelier d'écriture de Beloeil ⁽³⁾
- B'nai B'rith l'amitié ⁽³⁾
- Centre d'information et de référence pour femmes ⁽⁴⁾
- Centre-Femmes de Beauce ⁽⁴⁾
- Cercle des femmes journalistes ⁽¹⁾
- Cercle des rencontres du mercredi inc. ⁽²⁾
- Club Wilfrid Laurier des femmes libérales ⁽²⁾
- Conseil des média communautaires de Laval Inc. ⁽⁴⁾
- Fédération des Femmes des Services communautaires juifs ⁽⁴⁾
- Fédération québécoise des infirmières - infirmiers ⁽¹⁾
- Junior league of Montreal Inc. ⁽²⁾
- Montreal Lakeshore University Women's Club ⁽¹⁾
- Montreal Women's Network ⁽⁴⁾
- Mouvement des femmes chrétiennes ⁽³⁾
- Refuge des femmes de l'ouest de l'île ⁽⁴⁾
- Regroupement des garderies, région "six C" ⁽¹⁾
- Voix de femmes ⁽²⁾
- YMCA ⁽⁴⁾

QUEBEC

- Association des femmes diplômées des universités ⁽¹⁾
- Mouvement des services à la communauté de Cap Rouge ⁽¹⁾
- Société d'étude et de conférences (Québec) ⁽³⁾

SAGUENAY

- Centre benevole de Mieux-être de Jonquière ⁽²⁾
- Club culturel humanitaire Chatelaine ⁽²⁾
- Ligue des citoyennes de Jonquière ⁽²⁾

THETFORD MINES

- Regroupement pour les droits des femmes dont les maris sont décedés d'accidents de travail ou d'amiantose (RFMD) ⁽²⁾

NOUVEAU-BRUNSWICK

- Federation des Dames d'Acadie Inc. ⁽³⁾

- 1 Associations professionnelles
- 2 Associations à caractère social et humanitaire
- 3 Associations à caractère culturel et religieux
- 4 Services communautaires

Lac St-Jean, Jeannine Picard, présidente
 Saguenay, Antoinette Dubé, présidente
 Thetford Mines, Carole Emond, présidente
 Québec, Ginette Dumont, présidente
 Montréal, Géraldine Drapeau, présidente

Bulletin d'adhésion à la F.F.Q.

COTISATION ANNUELLE \$20.00
 (de mars à février)
Renouvellement
Nouvelle adhésion

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE PROV. CODE POSTAL

TÉL. RÉSIDENCE TÉL. TRAVAIL

OCCUPATION ACTUELLE

À quel comité ou avec quel groupe d'intérêt pouvez-vous collaborer activement?

<input type="checkbox"/> Action politique	<input type="checkbox"/> Garderies	<input type="checkbox"/> Recrutement et financement
<input type="checkbox"/> Communication	<input type="checkbox"/> Microtechnologie	<input type="checkbox"/> Conseil d'administration
<input type="checkbox"/> Congrès	<input type="checkbox"/> Mise en candidature	<input type="checkbox"/> Régime de retraite
<input type="checkbox"/> Droits de la personne	<input type="checkbox"/> Pornographie	<input type="checkbox"/> Santé
<input type="checkbox"/> Education	<input type="checkbox"/> Publicité sexiste	<input type="checkbox"/> Statuts et règlements
		<input type="checkbox"/> Travail

Sérez-vous disponible comme personne ressource conférencière ou animatrice Dans quel secteur?

La Fédération des Femmes du Québec
 représente plus de 100 000 membres
 répartis dans les associations-membres,
 les conseils régionaux et
 les membres individuels.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

**SAMEDI 15 OCTOBRE
9 HEURES
1600 BERRI, MONTRÉAL**

**L'OBJET DE CETTE RÉUNION
(demandée lors de
l'Assemblée générale annuelle
de mai 83)
CONCERNE TOUTES LES MEMBRES.**

VENEZ NOMBREUSES

Dernier avis à nos membres!!!

Nous demandons à chacune d'entre vous de vérifier son étiquette d'adressage qui est collée sur cette page. Si un astérique * y apparaît, cela indique que votre cotisation pour l'année n'a pas encore été payée et que vous devez vous dépêcher à nous envoyer votre 20\$ dans les jours qui suivent. Malheureusement pour celles qui omettraient de le faire, elles ne recevront pas le prochain numéro de la Petite Presse.